

## Formateur Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves en situation de Handicap

### CADRE

Le formateur ASH exerce ses fonctions auprès de chacun des élèves en difficulté et en situation de handicap du département, ainsi qu'auprès des enseignants et partenaires de l'éducation nationale.  
Il exerce ses missions sous l'autorité de l'IEN-ASH et dans le cadre des actions du pôle ressource.

### MISSIONS

- Participation au pôle ressource ASH
- Organisation et mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de formation sur l'inclusion et la difficulté scolaire
- Accompagnement des enseignants débutants ASH, notamment par leur accueil pour des phases d'observation
- Analyse des situations complexes et accompagnement des équipes : la pédagogie au service de la gestion des comportements difficiles ou atypiques
- Participation à des groupes de travail avec des personnels de l'éducation nationale et des partenaires
- Elaboration d'outils expérimentés dans le cadre de vos missions d'enseignement

Quatre profils spécifiques sont définis afin de répondre aux besoins de territoire :

1. Référent inclusion scolaire, dont ULIS (25%)
2. Référent troubles du spectre de l'autisme et externalisation des unités d'enseignement (25%)
3. Référent parcours de l'élève en situation de handicap dont scolarité partagée et externalisation des unités d'enseignement (25%)
4. Référent enseignement des mathématiques pour les élèves en situation de handicap (25%)

### COMPETENCES

- Connaître la réglementation concernant la réglementation sur la difficulté scolaire et sur le handicap et les différents partenaires
- Connaître les différentes structures pour les élèves en difficulté ou porteurs de handicap
- Posséder des références théoriques consolidées sur la didactique, les démarches pédagogiques et la psychologie cognitive
- Connaître les démarches pédagogiques adaptées aux élèves à besoins particuliers
- Avoir une bonne connaissance du développement de l'enfant et de l'adolescent
- Être capable de travailler en équipe, notamment avec différents partenaires
- Être capable de préparer et d'animer un groupe de travail
- Être capable de concevoir une action de formation et de l'animer
- Être capable d'accompagner et de conseiller un enseignant pour l'adaptation des pratiques pédagogiques aux besoins des enfants et adolescents

**CONDITIONS DE RECRUTEMENT : La participation au mouvement est obligatoire.** (3050 ANIM.SOU ASOU SANS SPEC.025 % sur la liste des postes)

- Être titulaire du CAPPEI, du CAPA-SH ou du CAPSAIS, correspondant aux parcours adaptés aux profils définis.  
Poste incompatible avec un temps partiel.

Les enseignants qui souhaitent postuler sur ce poste doivent transmettre au plus tard le **19 avril 2019** une lettre de motivation et un CV à l'adresse suivante : [ce.dsden11-mouvement@ac-montpellier.fr](mailto:ce.dsden11-mouvement@ac-montpellier.fr)

### OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES DE SERVICE

Les décharges s'effectuent sur le poste obtenu à titre définitif au 1<sup>er</sup> septembre 2019.

Une quotité de 25% du service est dédiée aux missions de formateur ASH qui sont exercées principalement tous les mardis.